

## Réunion de concertation sur la révision du PLU de Biot

### Atelier 1 : Déplacements et économie

Dans le cadre de l'élaboration de la révision du PLU de la commune de Biot, la Ville a souhaité concerter les habitants pour renforcer le diagnostic de territoire enrichir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce centrale du PLU.

Quatre ateliers ont été organisés les vendredi 04 et 11 mars et le samedi 05 et 12 mars 2016 sur une durée de 4 h chacun. Dans un premier temps, les habitants étaient réunis pour travailler sur quatre thématiques distinctes du diagnostic territorial lors des deux premiers ateliers:

- les déplacements et l'économie,
- l'habitat et l'environnement.

Dans un deuxième temps, les habitants étaient réunis pour hiérarchiser les enjeux du diagnostic et réfléchir à une première rédaction du PADD de la commune.

Les deux premiers ateliers concernant le diagnostic ont suivi le déroulé suivant :

**- Présentation :**

- Présentation rapide de la procédure du PLU et du déroulé des ateliers en début des ateliers ;

**- Matériel distribué :**

- Support de présentation avec les principaux éléments de diagnostic (principaux graphiques et chiffres clés, cartes ...)
- Questions affiliées à chaque thématique. (Déplacement et économie pour le premier atelier).

**- Durée des ateliers :** 4h00 (1h30 de débat par thématique/temps d'accueil et de restitution)

**- Déroulement des ateliers:**

- l'ensemble des participants ont composé 2 groupes de 10 /12 personnes. Les échanges étaient nourris entre les participants et arbitrés par le bureau d'études Citadia.
- Un rapporteur a été nommé dans chaque groupe pour retranscrire la parole de celui-ci.
- Les conclusions du premier atelier ont ensuite étaient croisées entre les différents groupes lors du traitement de la deuxième thématique. Ainsi les participants avaient comme base de travail, les conclusions du premier atelier de l'autre groupe.

**- Restitution :** Une restitution faite par chaque rapporteur nommé dans chaque groupe a permis de présenter les conclusions émises par l'ensemble du groupe.

Ci-après, la retranscription des débats du premier atelier concernant les déplacements et l'économie.

**Personnes présentes :**

Etait présent l'ensemble des habitants de Biot volontaires pour la participation à la concertation. Madame le Maire, Guilaine DEBRAS ; Mme Gisèle GIUNIPERO, Adjointe déléguée à l'urbanisme au logement et à l'environnement et Mme Diane MICHARD, Responsable Aménagement, Développement Economique et Durable étaient présentes pour apporter des compléments d'informations mais ne participaient pas aux débats  
Le bureau d'études Citadia Conseil encadrait les débats.

**Question : Comment qualifiez-vous les conditions de déplacement sur Biot ?**

Congestion : Des embouteillages qui sont à la limite du supportable pour les actifs. Le développement immobilier précède à tort le développement de la voirie, ce qui provoque une importante congestion.

Verrous de circulation entre Biot / Antibes / les écoles / la traversée du village.

**Propositions** : une voie de contournement de Biot ? Il faut revoir un plan général des circulations à Biot. L'aménagement routier doit être étudié avant le développement du territoire et en anticiper les conséquences.

**Question : L'offre et la fréquence de transports est-elle adaptée à vos besoins ?**

**Quels sont les freins à l'usage des transports en commun ?**

Transports en commun : les itinéraires sont insuffisants, les gabarits des transports trop importants et les fréquences trop peu nombreuses.

Avis réservé sur le bus-tram, sauf en cas de desserte plus adaptée.

Question du coût du projet pour les Biotois ?

**Propositions** : augmentation des fréquences, notamment en horaires nocturnes et le week-end.

**Question : L'offre de transports est-elle adaptée à tous les biotois ? (jeunes, seniors, personnes à mobilité réduite ...)**

Mobilité pour tous :

**Propositions** : faire des abris-bus confortables, avec des sièges, pour permettre aux personnes âgées de prendre le bus.

Avoir un funiculaire ou un ascenseur pour permettre un accès facilité au village et rendre accessible le centre qui est en hauteur.

**Question : Quels sont vos usages de la mobilité douces? (praticité / objet du déplacement/ loisirs)**

**Quels itinéraires prenez vous ? Quels sont les chemins importants à préserver, ou rouvrir ?**

Les mobilités douces : la région est mal adaptée aux déplacements en vélo, notamment en raison de sa topographique.

Manque de trottoirs fortement souligné, accentué par la difficulté d'usage du vélo.

**Question : Comment sont assurées les connexions entre les différents modes de transports ?**

**Quelles connexions avec les communes proches de Biot et les villes des Alpes maritimes ?**

Intermodalité : pas d'intermodalité car pas de parkings.

**Proposition** : possibilité de rejoindre en voiture un pôle multimodal et d'avoir un parking sécurisé à proximité de la gare SNCF de Biot.

**Question : Où sont les lieux sur lesquels les déplacements ne se font pas en sécurité ? Comment améliorer la sécurité dans vos déplacements ? Quels sont les chemins importants à sécuriser ?**

Sécurisation des déplacements : manque de trottoirs.

**Sécurisation nécessaire** : Les Prés => Village => Issarts => sortie chemin de la Fontanette et Pont de la Romaine + les Soullières.

**Question : Quelles propositions complémentaires de stationnement dans le centre village ? Quelle mutualisation du stationnement ? Quel stationnement résidentiel ?**

Stationnement : manque de parkings automobiles sécurisés à proximité de la SNCF.

Clivage sur la question du parking des Bachettes avec un consensus sur la nécessité d'un escalator pour accéder au village.

**Question : Quel développement des éco-mobilités à Biot ?**

**Quelles éco-mobilités privilégiées ? (voiture électrique/covoiturage)**

Stationnement des éco-mobilités :

**Question : Comment qualifiez-vous les conditions de déplacement sur Biot ?**

Congestion : saturation sur Sophia et au village aux heures de pointe, problème de l'étroitesse des rues

**Propositions** : décaler les horaires des entreprises d'un quart d'heure.

**Question : L'offre et la fréquence de transports est-elle adaptée à vos besoins ? Quels sont les freins à l'usage des transports en commun ?**

Transports en commun :

Proposition de contournement du village, mais projet discutable, qui ne fait pas consensus.

Service Ici là difficile d'utilisation.

Le service des lignes scolaires s'est amélioré depuis plusieurs années.

Le problème de la fréquence et des horaires est plus important que les itinéraires.

**Propositions** : plus de petites navettes, plus fréquentes, avec adaptation des horaires.

**Question : L'offre de transports est-elle adaptée à tous les biotois ? (jeunes, seniors, personnes à mobilité réduite ...)**

Mobilité pour tous :

Service Ici là inefficace : réservation 48h à l'avance, mauvais accès pour les personnes à mobilité réduite.

Projet de Bus-tram : scepticisme sur le trajet qui va être établi et sur le fait qu'il est impossible de se garer au niveau de la gare multimodale.

**Question : Quels sont vos usages de la mobilité douces? (praticité / objet du déplacement/ loisirs) Quels itinéraires prenez vous ? Quels sont les chemins importants à préserver, ou rouvrir ?**

Les mobilités douces

Pistes cyclables : il y a très peu de vraies pistes cyclables.

**Propositions** : il faut faire les pistes cyclables qui ne soient pas le long des routes.

Cheminements piétons : beaucoup de chemins sont fermés, inaccessibles car privatisés : Claussonnes, Roquefort/Issarts, Vignasses, Baume à Saint-Julien, Vieux chemin de Grasse...

**Question : Comment sont assurées les connexions entre les différents modes de transports ? Quelles connexions avec les communes proches de Biot et les villes des Alpes maritimes ?**

Intermodalité : n'existe pas.

**Propositions** : il faut coordonner les horaires entre les trains et les bus et mettre en place des parkings relais.

**Question : Où sont les lieux sur lesquels les déplacements ne se font pas en sécurité ? Comment améliorer la sécurité dans vos déplacements ? Quels sont les chemins importants à sécuriser ?**

Sécurisation des déplacements :

**Points noirs** : du Village aux Issarts, de Biot 3000 au Village, Saint-Julien, le Chemin des Combes et le Chemin des Cabots.

**Question : Quelles propositions complémentaires de stationnement dans le centre village ? Quelle mutualisation du stationnement ? Quel stationnement résidentiel ?**

Stationnement : anarchique au village.

**Propositions** : mettre en place un moyen mécanisé pour accéder des parkings au village, mettre en place des zones bleues au Village, à Saint-Philippe (le Plat) et à Biot 3000.

**Question : Quel développement des éco-mobilités à Biot ?**

**Quelles éco-mobilités privilégiées ? (voiture électrique/covoiturage)**

Stationnement des éco-mobilités :

**Propositions :** prévoir des prises électriques pour le stationnement, mais attention aux financements qui sont vites élevés.

## **Enjeux**

### **Enjeux des déplacements :**

- Réorganiser les circulations à Biot pour palier à un important problème de congestion ;
- Mettre en œuvre les conditions d'une intermodalité efficace pour un meilleur usage des transports en commun ;
- Développer les modes doux : des pistes cyclables sécurisées et des chemins piétons accessibles au public ;
- Définir des modalités d'accès pour faciliter l'accès au centre village depuis les aires de stationnement.

**Question : L'emploi sur la commune vous semble-t-il adapté à la population ?**

L'économie : Bipolarité sur la commune, entre Saint-Philippe et le village. Economie en perdition sur le village.

Les différents quartiers de Biot fonctionnent en vase-clos et ne communiquent pas entre eux.

Le peuplement de Biot s'est calqué sur l'emploi proposé par la technopole de Sophia. En revanche, peu d'emplois sont proposés pour les habitants moins qualifiés.

**Propositions** : créer des emplois moins qualifiés pour ne pas attirer uniquement des catégories de populations qui sont ingénieur.

**Question : Le tissu commercial biotois est-il suffisant et adapté? (nombres de commerces /emplacement) Faut-il développer d'autres zones de commerce ou préserver les pôles existant ( Biot 3000, migranier, St Philippe, village) ?**

Les commerces : perte d'attractivité du village et de ses commerces, manque de notoriété du village de Biot.

**Propositions** : créer une signalétique qui indique de façon plus claire le village, créer une continuité de commerces pour faire une « rue passante » et permettre l'installation de commerces de bouche de qualité (restaurants attractifs).

Rendre le village attractif, avec des prix des loyers moins élevés qui encouragent l'installation de commerces.

Exemple d'un système de voiturier pour les restaurants qui ne permettent pas le stationnement.

**Question : Quelle stratégie à adopter vis-à-vis de la technopole de Sophia Antipolis ? Quel renouveau pour Sophia Antipolis?**

L'économie numérique : en dehors de Sophia, il y a une très mauvaise accessibilité numérique sur la commune => fracture numérique entre Saint-Philippe et le reste de Biot, pas d'accès à la haute définition pour la télévision.

Il y a des endroits dans le village de Biot où le téléphone portable ne passe pas.

**Question : Faut-il développer d'autres zones d'activité que la zone des prés ? Quel avenir pour les prés catélan ?**

Les zones d'activité : zones d'activité qui ne sont pas attractives.

**Propositions** : requalification et reconfiguration de ces zones d'activité, avec prise en compte et intégration des besoins communaux + Développement d'une zone d'activité artisanale.

**Question : Comment conforter ou développer l'artisanat d'art ? Cette filière vous semble-t-elle porteuse?**

L'artisanat : il faut maintenir l'artisanat car c'est un atout par rapport aux autres communes alentours. Lieux d'expositions qui ne sont pas à la hauteur.

**Propositions** : ouvrir l'artisanat vers des métiers d'art diversifiés et autres que la verrerie et moderniser la production artisanale.

Avoir des lieux d'accueil qui regroupent les différents métiers d'art, qui encouragent la médiation culturelle et qui sont fédérateurs : qui mêlent la formation, la vente, la compréhension du métier, l'exposition...

**Question : L'économie sociale et solidaire vous paraît-elle comme une filière porteuse pour demain ?**

L'économie sociale et solidaire / circulaire : économie méconnue des Biotois (exemple de l'AMAP que tout le monde ne connaît pas).

**Propositions** : communiquer sur les pratiques existantes et les rendre moins informelles.

**Question : Quel foncier disponible pour le développement de l'agriculture ? Quelle forme d'agriculture ? Quel développement de filières possible ?**

L'économie agricole : économie qui n'est pas rentable et qui est difficilement praticable sur la commune en raison de l'importance des prix du foncier. L'économie agricole est anecdotique sur la commune.

**Potentielles réserves foncières** agricoles sur la commune : les anciennes serres aux Soulières + quartier du Bois Fleuri.

**Question : L'emploi sur la commune vous semble-t-il adapté à la population ?**

L'économie : problème d'adéquation entre le niveau d'éducation et le niveau des emplois sur Sophia qui ne répond pas à tous les niveaux d'emplois sur la commune. Le jeune biotois n'est pas forcément ingénieur et peut donc peiner à trouver du travail. La population est venue s'installer à Biot en fonction de l'emploi proposé.

Atout positif : la technopole permet aux étudiants biotois de trouver du travail dans leur commune de naissance.

**Question : Le tissu commercial biotois est-il suffisant et adapté? (nombres de commerces /emplacement) Faut-il développer d'autres zones de commerce ou préserver les pôles existant ( Biot 3000, migranier, St Philippe, village) ?**

Les commerces : Il n'y a pas assez de diversité des commerces au niveau du village, avec des commerces qui sont plutôt adaptés aux touristes.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter de nouvelles zones commerciales, mais plutôt d'apporter au village des commerces de proximité et de qualité, avec une possibilité de recréer de la circulation dans le village.

**Propositions** : exemple d'un système de dépose minute qui permet la rotation des circulations + créer des événements commerciaux qui apportent une dynamique et une animation aux commerces.

**Question : Quelle stratégie à adopter vis-à-vis de la technopole de Sophia Antipolis ? Quel renouveau pour Sophia Antipolis?**

L'économie numérique : fracture numérique locale et écart important de débit internet entre la technopole et le reste de la commune de Biot.

Apporter la fibre optique pour permettre le développement du travail à domicile (télétravail).

**Propositions** : sur Sophia, il semble important d'apporter des activités alternatives à l'économie numérique : artisanat, agriculture, événements sportifs.

**Question : Faut-il développer d'autres zones d'activité que la zone des prés ? Quel avenir pour les prés catélan ?**

Les zones d'activité :

**Propositions** : créer une zone d'activité sur Sophia pour diversifier et mettre en place une déchetterie pour les déchets verts qui permettrait d'éviter de se rendre sur Valbonne.

**Question : Comment conforter ou développer l'artisanat d'art ? Cette filière vous semble-t-elle porteuse?**

L'artisanat : constitue la véritable identité de Biot. C'est une économie fondamentale pour la commune qui apporte à la fois des emplois et des touristes, et qu'il convient de préserver et d'entretenir.

**Propositions** : créer une résidence d'artistes et des ateliers. Faire du centre culturel de Biot un lieu attractif qui fait venir des gens des communes alentours.

**Question : L'économie sociale et solidaire vous paraît-elle comme une filière porteuse pour demain ?**

L'économie sociale et solidaire / circulaire : exemple du succès du Repair café.

Il manque des salles de réunion pour mettre en œuvre des démarches d'économie sociale et solidaire.

AMAP Biotoise à développer

**Question : Quel foncier disponible pour le développement de l'agriculture ? Quelle forme**



**d'agriculture ? Quel développement de filières possible ?**

L'économie agricole : tirer leçon des inondations en recréant des zones agricoles sur les terrains inondables et qui redonnent de la perméabilité au territoire => maraîchage et horticulture.

**Propositions** : rendre agricoles les terrains déclassés et créer des jardins partagés.

## **Enjeux**

### **Enjeux de l'économie :**

- Favoriser des emplois pour toutes les catégories socio-professionnelles;
- Redynamiser le village par une offre commerciale de qualité ;
- Rendre le réseau numérique cohérent avec la dynamique de Sophia;
- Mener une politique en faveur de l'artisanat, véritable moteur identitaire de Biot ;
- Encourager l'économie sociale et solidaire ;
- Développer des espaces agricoles sur les secteurs situés en zone inondable.